

Mise en ligne : 14 avril 2018.
Dernière modification : 16 août 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES MINES DE FER DE GOURAYA-SADOUNA

Antécédents :
1859-1868, 7.000 tonnes de minerai de fer et de petites quantités de minerai de cuivre.
1873-1883, environ 50.000 t. par Châtillon-Commentry.

Département d'Alger
Mines, minières, carrières
(*Le Journal général de l'Algérie*, 28 septembre 1905)

La recherche des mines, durant l'année 1904, a présenté quelque activité au sud du village de Gouraya ; les travaux effectués dans l'ancienne concession des mines de fer de Sadouna ont été repris.

Joseph MONIN (1837-1910),
fondateur
par Corinne Krouck et Alain Léger

Ingénieur civil,
directeur d'une houillère en Westphalie pendant quinze ans,
entrepreneur à Spilizeza (1887-1890)
(d'après Leda Papastefanaki,
La veine de la terre. Les mines en Grèce XIX^e-XX^e siècles, Athènes, 2017, p 280)
www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Mines_de_Seriphos.pdf
créateur de la société en commandite J. Monin et Cie (1894),
pour l'exploitation des mines de fer de Grammatico en Grèce,
www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/J._Monin_et_Cie.pdf
relanceur de celles de Batère, dans le Canigou, Pyrénées-Orientales (1898),
et de Paimpont (Morbihan)
associé, semble-t-il, à des capitalistes anglais

Évacuation du minerai par câble aérien, à Gouraya comme à Batère

CONSTITUTION
Mines de fer de Gouraya-Sadouna
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 8 mai 1909)

Au capital de 350.000 fr. divisé en 1.400 actions de 250 fr. dont 900 d'apports attribuées à M. Roth et à la Société « The Sadouna Iron ore Cy Ltd ». Siège social à Paris, 91, rue de Miromesnil [domicile de Joseph Monin]. — Conseil d'administration : MM. J.-P. Monin, F. Dupré et P. Remaury. — Statuts déposés chez M^e Lesguillier, notaire à Paris et publiés dans les *Petites Affiches* du 8 mai 1909.

NÉCROLOGIE
Joseph Monin
(*Le Journal des débats*, 15 juin 1910)

On annonce la mort de M. Joseph Monin, ingénieur, directeur des mines de Grammatico, décédé, à l'âge de soixante-douze ans, 91, rue de Miromesnil.

Au Conseil général
(*Le Journal général de l'Algérie*, 13 octobre 1910)

Les ventes par adjudications publiques des mines de l'Oued-Merdja et de Messelmoun ont été tranchées : la première au profit de M. de Redon de Colombier, la seconde au profit de la Société des mines de fer de Gouraya-Sadouna.

Modifications de sociétés
Société des mines de fer de Gouraya-Sadouna
(*Les Archives commerciales de la France*, 18 janvier 1911)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 janvier 1911, p. 341)

Mines de fer de Gouraya-Sadouna, 91, rue de Miromesnil. — Capital porté de 350.000 francs à 550.000 francs. — Transfert du siège, 21, rue de Turin.

1917-1922 : exploitation interrompue pour réfection du câble

MINES DE GOURAYA-SADOUNA¹
91, rue de Miromesnil, à Paris (8^e) [adresse périmée]
(Auguste Pawlowski,
Annuaire des mines et minerais métalliques de France et d'Algérie,
Annuaire industriels Heudelot, Paris, 1919, p. 98)

Origines. — Société constituée pour 50 ans, pour l'exploitation des mines de Gouraya et Sadouna (Algérie).

Il a été attribué 900 actions d'apports à M. Roth [Louis Roth, 4, cité d'Antin, Paris] et à The Sadouna Iron ore C^o Ltd.

Capital. — 550.000 francs en 2.200 actions de 250 francs, dont 900 d'apports.

Année sociale. — Janvier-décembre. — Assemblée en juin.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la réserve légale, 5 % aux actions, 5 % pour l'amortissement du capital. Sur le solde, 96 % aux actions, 4 % au conseil.

Cotation des titres. — Titres non cotés.

Domaines. — Concessions de fer de Gouraya (Alger) 1865, 894 hectares en amodiation aux héritiers Amigues et Jouselin.

¹ Notice non retournée.

Concession de Messelmoun (Alger) 1878, 1.000 h. 32.

Concession de Aïn-Sadouna (Alger) 1907, 993 hect.

Les gîtes appartiennent à la bande minéralisée côtière, orientée ouest-est.

Exploitation. — À Aïn-Sadouna, on connaît un grand filon affleurant sur 2 km dans les marnes du Sénonien ; le minerai se disperse en profondeur par suite de bouleversements. Sa puissance atteint, cependant, 4 à 5 mètres.

À Gouraya, on a exploité le prolongement des filons de Larrath et d'Aïn-Sadouna (0,30 à 5 m. de puissance).

Malheureusement, le fer se souille de cuivre et de baryte.

Quant à l'Oued-Messelmoun, il est inexploitable et a été abandonné dès 1881, les produits étant trop siliceux. .

Production

	Aïn-Sadouna	Gouraya
1906	10.000	—
1907	6.000	—
1908	4.500	—
1909	—	—
1910	4.500	—
1911	2.636	—
1912	néant	35.552
1913	—	15.308
1914	—	11.332
1915	—	5.906
1916	—	3.194

Conseil d'administration. — Président : M. Monin, Dupré² et Remaury³ .

Société des mines de fer de Gouraya-Sadouna
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 août 1920, p. 341)

Cette société, dont le siège est à Paris, 21, r. de Turin, a été dissoute définitivement, et M. Fritz Dupré, 27, r. Saint-Mary-Aye, Londres, E.C., a été nommé liquidateur.

ROFFIGNAC-THIEULLOY

DÉPARTEMENT D'ALGER
(*Le Sémaphore algérien*, 24 septembre 1920)

² Peut-être le docteur A. Dupré, spécialiste anglais du ferro-silicium. Sa signature figure sur le titre.

³ Peut-être l'architecte Pierre Remaury, fils de l'ingénieur des mines Henri Remaury (1833-1897).

Une société en nom collectif au capital de 270.000 francs a été formée entre MM. Yves de Roffignac, propriétaire à Chercell, et Jacques de Thieulloy⁴, ingénieur civil des mines à Saint-Gratien (Somme). Cette société a pour objet toute exploitation minière ou agricole. Sa durée est de dix ans. La raison sociale est « Roffignac-Thieulloy » et le siège social est à Gouraya.

Société de l'industrie minière
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1921)

Nouveaux membres
Thieulloy (Jacques de), ingénieur civil des mines, à Gouraya, département d'Alger (Algérie).

DÉPARTEMENT D'ALGER
(*Le Sémaphore algérien*, 17 mai 1922)

Chercell. — La Société Roffignac et Thieulloy ayant pour objet toute exploitation minière et agricole est dissoute. .

Autorisations de dépôts d'explosifs
(*Le Journal général de l'Algérie*, 8 mars 1923)

Par arrêté préfectoral ont été autorisés à établir et exploiter des dépôts permanents d'explosifs :

1^o Société des mines de fer de Gouraya-Sadouna, sur le territoire de la commune de Gouraya, 100 kg de dynamite et cheddite. — Arrêté du 25 novembre 1922.

La production minière de l'Algérie en 1923
(*Le Journal général de l'Algérie*, 25 septembre 1924)

Minerai de fer. — Département d'Alger : Société des mines de fer de Gouraya Sadouna, 6.063

L'industrie minière en Algérie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1928)

Voici maintenant quelle a été la production de chaque exploitation algérienne dans le courant de 1927 (en tonnes) :

⁴ Thieulloy : ingénieur des mines de fer de Rochonvilliers, en Moselle (*Annuaire industriel*, 1925).

FER	
Département d'Alger	
Gouraya	9.450

Offre d'emploi
(*L'Écho d'Alger*, 29 avril 1929)

LES MINES DE FER de Gouraya-Sadouna demandent un forgeron. Écrire à la direction, à Gouraya.

Offre d'emploi
(*L'Écho d'Alger*, 13 mars 1930)

LES MINES DE FER de Gouraya-Sadouna demandent un mécanicien connaissant bien machine à vapeur et transports par câble aérien. S'adresser à la Direction à Gouraya, en indiquant prétentions.

Aperçu de l'état actuel de mise valeur
des richesses minérales de l'Algérie
par M. G. Bétier,
chef du service des mines de l'Algérie
(*Revue de l'industrie minérale*, 1^{er} août 1930, p. 313-371)

DANS LE DÉPARTEMENT D'ALGER
RÉGION LITTORALE ENTRE CHERCHELL ET TÉNÈS

Les filons d'Aïn-Sadouna ont produit, de 1905 à 1911, 28.636 tonnes de minerai.
Ceux de Gouraya ont été exploités à diverses reprises :
1859-1868, 7.000 tonnes de minerai de fer et de petites quantités de minerai de cuivre.
1873-1883, la Cie de Châtillon-Commentry produit environ 50.000 t.
De 1909 à 1928 (interruption de 1917 à 1922 pour réfection du câble), la Société des mines de fer de Gouraya-Sadouna a fourni 118.863 tonnes.
Depuis 1923, la majeure partie de la production provient de la zone carbonatée dont les produits sont portés par grillage de 39 à 54 %.

Renonciation à concession
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1937)

Par une pétition en date du 11 décembre 1936, M. Isidore Bourrel, demeurant à Maisons-Laffitte, 14, rue de Lorraine, agissant au nom de liquidateur amiable de la Société des mines de fer de Gouraya-Sadouna, dont le siège social est à Paris, 21, rue de Turin, demande à renoncer à la concession des mines de fer, de plomb et métaux connexes compris dans les mêmes gîtes de Messelrnoun, instituée par le décret du 26

août 1878 et portant sur les communes de plein exercice de Gouraya, de Novi et mixte de Cherchell, arrondissement d'Alger, département d'Alger.

GOURAYA
DÉCÈS
(*L'Écho d'Alger*, 31 janvier 1938)

Nous avons appris avec peine le décès, survenu à Alger, de M. Gaston Chagras. Ce dernier, qui fut pendant de longues années comptable aux mines de fer de Gouraya-Sadouna, jouissait de la sympathie générale.

Arrêté du 26 février 1938 de M. le gouverneur général de l'Algérie
(*Annales des mines*, 1938)

A été acceptée la renonciation de la Société des mines de Gouraya-Sadouna à la concession des mines de fer, plomb et métaux connexes de Messelmoun (département d'Alger).
